



Communiqué CGT.

Demande d'ouverture de négociations sur les salaires.

Aujourd'hui, la CGT par l'intermédiaire de son Délégué Syndical Central demande au DRH Nestlé-France, l'ouverture de négociations sur les salaires.
Le mail est le suivant :

Messieurs,

Il convient d'ouvrir sans tarder les négociations annuelles sur les salaires et ceci d'autant plus rapidement que l'inflation semble repartie sur un rythme préoccupant.

En conséquence, je vous remercie par avance, de bien vouloir vous rapprocher le plus rapidement possible des DSC afin d'établir un calendrier de négociations.

Veillez agréer messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Noisiel le 23 Janvier 2008